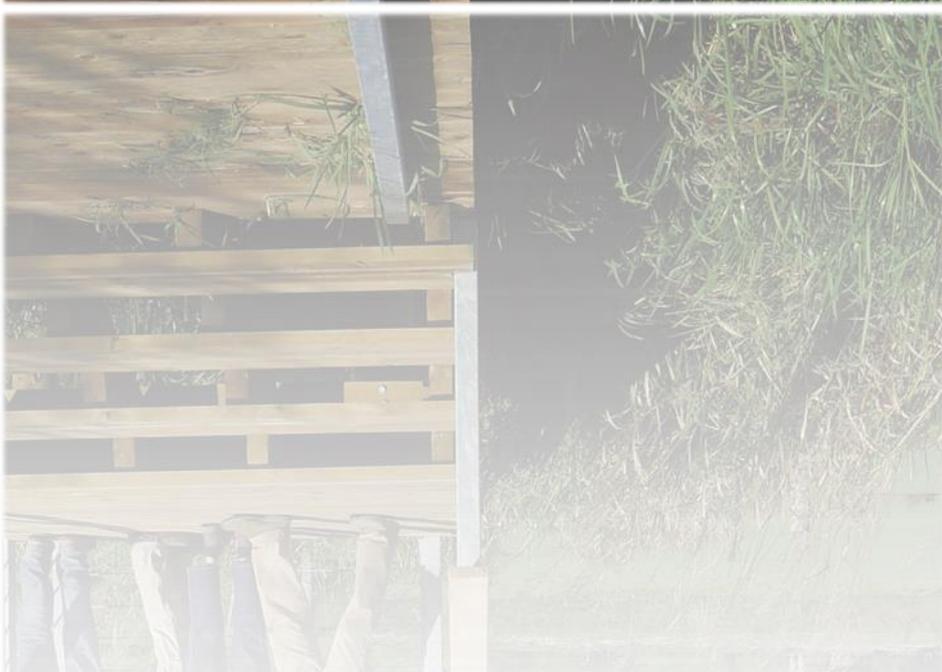


Plan Communal Biodiversité



Bilan et perspectives

Novembre 2024



1. La biodiversité à Saint-Herblain

▪ Quelques chiffres clés (données 2019)

- 38% de la surface totale de la commune en espaces verts, naturels et agricoles
- 1 espèce protégée endémique : l'Angélique des Estuaires
- 1 cours d'eau réservoir biologique : La Chézine
- 44 kms de linéaire de cours d'eau
- 2 ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) : Loire - Marais de la Pâtissière et Val de Chézine
- 1 ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux) au marais de la Pâtissière
- 37 Ha en zone NATURA 2000
- 208 Ha de zones humides
- 97 kms linéaires de haies bocagères
- 100 m² d'espaces naturels, Parcs et Jardins publics par habitant

▪ Un couvert végétal développé (données 2020 – AURAN)

- Indice naturalité (part des surfaces de couvert végétal total rapportée à la surface totale du territoire concerné) : 59 % soit 1771 ha
- Indice canopée (part des surfaces de couvert végétal à dominante arbustive ou arborée rapportée à la surface totale du territoire concerné) : 26 % soit 780 ha

▪ Une diversité de milieux : 5 milieux type

- Milieux humides
- Milieux aquatiques
- Milieux urbains
- Milieux bocagers et boisés
- Milieux agricoles ouverts

▪ Une diversité des espèces (données 2021 - Atlas de la biodiversité métropolitain)

- 875 espèces recensées soit 21 % de la biodiversité de la Métropole
- 102 espèces remarquables présentes sur le territoire communal

Saint-Herblain	
Flore	388 espèces sur un total de 1412 pour Nantes Métropole, soit 27%.
Oiseaux	142 espèces sur un total de 259 pour Nantes Métropole, soit 55%.
Mammifères	36 espèces sur un total de 62 pour Nantes Métropole, soit 58%.
Amphibiens	9 espèces sur un total de 21 pour Nantes Métropole, soit 43%.
Reptiles	8 espèces sur un total de 17 pour Nantes Métropole, soit 47%.
Poissons	27 espèces sur un total de 49 pour Nantes Métropole, soit 55%.
Insectes	234 espèces sur un total de 1831 pour Nantes Métropole, soit 13%.
Autres invertébrés	31 espèces sur un total de 469 pour Nantes Métropole, soit 7%.
Toutes espèces	875 espèces sur un total de 4120 pour Nantes Métropole, soit 21%.

2. Bilan du Plan Communal Biodiversité

▪ Les indicateurs

LES INDICATEURS	
3 indicateurs (note de 1 à 3) évaluent chaque action, afin de voir rapidement quelques critères à propos de l'action : son avancement, son impact environnemental et la facilité de sa mise en œuvre. Ces indicateurs ne sont pas issus d'un calcul, mais évalués. Ils ne sauraient donc être fiables, mais permettent d'avoir une vue d'ensemble sur les actions.	
Avancement de l'action	
Avancement de l'action dans sa réalisation.	
1	Action en commencement
2	Action avancée
3	Action très avancée, terminée
Impact de l'action	
Impact environnemental de l'action, réduction de l'empreinte écologique réalisée grâce à l'action, portée de l'action (par ex pour une action de sensibilisation quel public elle touche).	
1	Impact environnemental moyen
2	Impact environnemental fort
3	Impact environnemental très fort
Facilité de l'action	
Facilité à mettre en œuvre l'action : appui des élus ou non, coûts ou moyens importants à débloquer ou non, démarches administratives plus ou moins importantes, action plus ou moins longue.	
1	Action difficile à mettre en œuvre
2	Action moyennement facile à mettre en œuvre
3	Action plutôt facile à mettre en œuvre

▪ Bilan synthétique

AXES	N° action	Titre action	Type d'action	Avancement de l'action		
				Impact de l'		
LA CONNAISSANCE PARTAGÉE	1	Recenser et collecter les connaissances pour les rendre exploitables	Action continue	1	3	1
	2	Réaliser des inventaires ciblés dans le cadre des opérations d'aménagement et de gestion	Action continue	2	3	1
	3	Mettre en place une signalétique biodiversité sur les sites	Action continue	2	2	2
	4	Intégrer la thématique de la biodiversité dans les supports de communication sur les parcs et jardins	Action continue	2	1	2
	5	Développer des actions de formations ciblées	Action régulière	2	3	2
LA PRÉSERVATION ET LA CONTRIBUTION À SA DIVERSITÉ	6	Intégrer et renforcer la protection de la biodiversité dans les documents et autorisations d'urbanisme	Action continue	2	3	1
	7	Assurer une expertise, une vigilance dans chaque opération d'aménagement et de construction	Action continue	2	2	2
	8	Lutter contre la pollution lumineuse	Action continue	2	3	2
	9	Accompagner la réglementation sur le zéro phyto	Action continue	2	3	2
	10	Lutter contre les dépôts sauvages polluants impactant fortement les milieux naturels	Action continue	2	3	2
	11	Adapter la gestion différenciée au sein des espaces verts et naturels de la ville	Action continue	3	2	2
	12	Lutter contre les invasifs	Action continue	2	1	2
	13	Planter des haies bocagères et des espèces locales	Action continue	2	2	2
	14	Mettre en œuvre des actions démonstratives sur des milieux à fort enjeu	Action continue	1	3	2
	15	Favoriser les insectes pollinisateurs	Action continue	2	3	2
	16	Intégrer la biodiversité dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une charte de l'arbre	Action continue	1	2	3
	17	Développer l'éco-pâturage	Action continue	2	2	2
	18	Développer la valorisation des déchets verts	Action continue	2	2	2
LA SENSIBILISATION ET LA TRANSMISSION	19	Se faire le relai et être le support des actions développées en faveur de la biodiversité	Action continue	2	2	2
	20	Sensibiliser les scolaires	Action ponctuelle	2	1	2
	21	Accompagner la gestion des jardins familiaux, privés et collectifs	Action ponctuelle	2	3	2
	22	Partager un cahier des charges biodiversité avec les entreprises et bailleurs	Action continue	1	2	1
	23	Partager une charte de bonne conduite par rapport à la biodiversité pour les manifestations dans les parcs et jardins	Action ponctuelle	1	1	2
	24	Mettre en avant les initiatives individuelles ou collectives	Action ponctuelle	1	1	2
	25	Rechercher une labellisation	Action ponctuelle	1	1	2

3. Perspectives

- **Des domaines d'action cibles**

- L'aménagement du territoire
- Les projets d'aménagements (équipements, espace public...)
- Les usages dans les espaces verts
- La gestion des espaces verts et naturels

- **Des actions spécifiques**

- Actualisation du Plan Communal de la Biodiversité pour traduire les engagements notamment volontaires de la ville et poursuite de la mise en œuvre des actions
- Compilation et exploitation des nombreuses données existantes, spatialisation, hiérarchisation des enjeux pour se doter d'un outil d'aide à la décision sur le foncier communal pour nos besoins
- Elaboration d'une charte de bonne conduite par rapport à la biodiversité pour les manifestations dans les parcs et jardins et pour les autres usages
- Evolution des modalités de gestion : de la gestion différenciée vers un plan de gestion écologique du patrimoine vert et naturel communal
- Extension périmètre Natura 2000
- Création d'un Périmètre de protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains (PEAN)
- Observatoire Citoyen des Politiques Publiques – Saison 3 : La nature en ville